

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

N°071

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation des représentants de la commune d'Aubervilliers à l'Entente Intercommunale Aubervilliers - Pantin sur l'aménagement de la RN2 (Avenue Jean-Jaurès).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2122-10 ;

Vu la délibération du 25 juin 1991 approuvant la création d'une entente intercommunale avec la commune de Pantin pour l'aménagement du linéaire de la RN2 de la Porte de la Villette au Fort d'Aubervilliers ;

Vu le protocole d'accord avec la commune de Pantin adopté en conseil municipal du 1 octobre 1991 ;

Vu l'avenant au protocole du 27 septembre 1995 modifiant le nombre de conseillers municipaux représentant chacune des 2 villes au sein de l'entente ;

Vu le renouvellement du conseil municipal en date du 05 avril 2014 ;

Considérant les projets de développement portés par chacune de 2 villes de part et d'autre de l'avenue Jean Jaurès en matière d'urbanisme, d'activités et de commerces ainsi que la rénovation urbaine ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 6 représentants du conseil municipal au sein de l'entente intercommunale Aubervilliers/Pantin, aux côtés du maire d'Aubervilliers membre de droit

Adoption à la majorité par 42 pour , 9 se sont abstenus( Katalyne BELAIR, Safia BOUCHA, Anthony DAGUET, Meriem DERKAOUI, Jean jacques KARMAN, Sofienne KARROUMI, Pierre yves NAULEAU , Soizig NEDELEC, Fatima YAOU )

**DELIBERE :**

**DESIGNE** les six (6) représentants de la commune d'Aubervilliers au sein de l'entente intercommunale Aubervilliers/Pantin :

- Mr Damien Bidal
- Mme Zakia Bouzidi
- Mr Samuel Martin
- Mme Mizgin Ozhan
- Mme Véronique Dauvergne
- Mr José Leserre

La Maire,

Karine FRANCLET

